

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2023 /2024

NOM DE L'INSTITUTION : **AGENCE NATIONALE DES AIRES PROTEGEES (ANAP)**

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT <small>Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mbtes : FM</small>	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep
01	Acquisition de Carburant	TF	312	22,500,000 gourdes	F	AORN	Déc 2023	Février 2024	OUI	Bureau Central	8 mois						5	2	2	2	2	2	2
																	0	5	5	5	5	5	5
																	0	0	0	0	0	0	0
																	0	0	0	0	0	0	0
																	0	0	0	0	0	0	0
																	0	0	0	0	0	0	0
																	0	0	0	0	0	0	0
02	Acquisition de trois Véhicules	TF	410	18,000,000 gourdes	F	AORN	Janv 2024	Mars 2024	OUI	Bureau Central	2 mois								9	9			
																			0	0			
																			0	0			
																			0	0			
																			0	0			
																			0	0			

- (1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes
- (2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P
- (3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

